



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100936>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-100936**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE BOUGUENAIS

Correspondant : Service Marchés Publics

Adresse : 1 RUE DE LA COMMUNE DE PARIS 1871 - BP 4109, 44341 BOUGUENAIS CEDEX

Coordonnées :

Courriel : marchespublics@ville-bouguenais.fr

Adresse internet : <https://www.bouguenais.fr/fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://ville-bouguenais.e-marchespublics.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DES MARCHES D'ASSURANCES, ET CONSEIL ET ASSISTANCE PERMANENTE SUR LA DUREE DES CONTRATS POUR LA VILLE ET LE CCAS DE BOUGUENAIS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation a pour objet : - Tranche ferme : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés d'assurances " responsabilité et risques annexes ", " protection juridique des personnes physiques ", " flotte automobile et risques annexes " et " dommages aux biens et risques annexes " de la Ville de Bouguenais et de son CCAS (mission 1), et conseil et assistance permanente durant l'exécution des contrats (mission 2) - Tranche optionnelle 1 : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché d'assurance " risques statutaires " de la Ville de Bouguenais et de son CCAS (mission 1), et conseil et assistance permanente durant l'exécution du contrat (mission 2) La date limite d'affermissement de la tranche optionnelle est fixée au 30 juin 2027. Le présent marché constitue également pour partie un accord cadre à bons de commandes concernant des prestations ponctuelles que l'acheteur se réserve le droit de commander en fonction de ses besoins. (mission 3)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les contrats en cours ont été conclus, avec l'assistance d'un assistant à maîtrise d'ouvrage : - à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2026 pour les assurances " responsabilité et risques annexes ", " protection juridique des personnes physiques " : la consultation devra donc être effectuée en 2026 - à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2028 pour l'assurance " dommages aux biens et risques

annexes " : la consultation devra donc être effectuée en 2028, ou bien dès 2026 ou 2027 en cas de résiliation du contrat en cours avant son terme normal - à compter du 1er janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2028 pour l'assurance " flotte automobile et risques annexes " : la consultation devra donc être effectuée en 2028, ou bien dès 2026 ou 2027 en cas de résiliation du contrat en cours avant son terme normal. Le contrat d'assurance des risques statutaires a quant à lui été conclu via le contrat groupe du Centre de Gestion 44, a pris effet le 1er janvier 2023 et prendra fin le 31/12/26.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 05/01/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de fonctionnement de la ville Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours Prix mixtes, pour partie forfaitaires et pour partie unitaires, et en partie révisibles

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché pourra être attribué à une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises, solidaire ou conjoint.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés : Une copie de l'inscription à l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances (ORIAS)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : Une attestation sur l'honneur d'indépendance vis-à-vis des structures d'assurance

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://ville-bouguenais.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://ville-bouguenais.e-marchespublics.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidats doivent impérativement répondre par voie électronique via le profil d'acheteur de la ville : <http://ville-bouguenais.e-marchespublics.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://ville-bouguenais.e-marchespublics.com>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le DCE est uniquement téléchargeable à partir du profil d'acheteur suivant : <http://ville-bouguenais.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2025